



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la condition féminine

FEWO



NUMÉRO 121



1^{re} SESSION



42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 7 novembre 2018



Présidente

Mme Karen Vecchio

Comité permanent de la condition féminine

Le mercredi 7 novembre 2018

• (1625)

[Traduction]

La présidente (Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC)): Bonjour à tous et bienvenue à la 121^e séance du Comité permanent de la condition féminine. Cette séance est publique.

Aujourd'hui, nous allons poursuivre notre étude du réseau de refuges et de maisons de transition qui desservent les femmes et leurs enfants affectés par la violence faite aux femmes par un partenaire intime.

Comme nous devons nous interrompre pour aller voter et participer aux excuses à la Chambre des communes, nous condenserons notre étude en une heure cinq minutes. Chaque témoin disposera de sept minutes comme d'habitude, mais je vous interromprai dès que votre temps sera écoulé.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins. De Halton Women's Place, nous accueillons Diane Beaulieu, directrice générale. Nous avons également Boyd Thomas, directeur général de l'Aboriginal Housing Society. Joanne Baker est directrice générale de la BC Society of Transition Houses; elle nous parlera par vidéoconférence. De la Fondation canadienne des femmes, nous accueillons Ann Decter, directrice des initiatives communautaires. Nous entendrons aussi la directrice du Centre Horizon pour femmes, Linda Lafantaisie Renaud.

Vous verrez à l'écran que nous avons encore d'autres témoins.

Nous allons commencer par Diane, pour sept minutes, et comme je l'ai dit, je vous interromprai dès que vos sept minutes seront écoulées.

Merci beaucoup.

Mme Diane Beaulieu (directrice générale, Halton Women's Place): Je tiens d'abord à remercier le Comité de m'avoir invitée.

Je m'appelle Diane Beaulieu et j'ai le privilège d'être la directrice générale de Halton Women's Place, le seul refuge pour femmes de la région de Halton. Je suis ici aujourd'hui pour vous parler des refuges et des maisons de transition en général, mais je me concentrerai sur la région de Halton.

Cette année, Halton Women's Place a fêté ses 40 ans de prestation de services aux femmes et aux enfants. En cette occasion extraordinaire et comme je travaille là depuis longtemps, on me demande souvent si les choses ont changé. Bien sûr que oui! Nous avons vu de bons changements et d'autres un peu moins bons.

Notre façon de travailler a beaucoup changé. Nous nous concentrons sur les traumatismes et nous travaillons à partir d'un modèle de réduction des méfaits. Nous savons que chaque victime de violence vit une expérience différente, alors nous adaptons notre prestation de services en conséquence.

Les problèmes auxquels font face les femmes violentées aujourd'hui sont complexes. Il faut l'intervention de professionnels pour répondre à ces besoins, qui changent continuellement. La dotation en personnel dans les refuges est un enjeu crucial. Il concerne moins votre comité, mais il préoccupe tous les directeurs généraux. De nombreux refuges n'ont qu'un employé pendant les soirées, les week-ends et, dans certains cas, pendant tous les quarts de travail. C'est un grave problème qui est sur le point d'exploser.

Nous faisons plus de sensibilisation en invitant les hommes à participer au processus d'élimination de la violence faite aux femmes. Malgré cela, nos refuges sont pleins. On n'observe pas cette situation seulement à Halton, mais partout en Ontario et au Canada.

En 1978, nous nous sommes constitués en un refuge de 12 lits situé à Milton, en Ontario, dirigé principalement par des bénévoles. Aujourd'hui, Halton Women's Place compte 52 lits dans deux établissements. Nous avons ouvert 30 lits en 1994 à Burlington, et un nouveau refuge de 22 lits à Milton a ouvert ses portes en 2002. Au total, nous employons 50 personnes. Outre ces deux refuges, nous offrons une unité de transition.

Nous fonctionnons en tout temps au maximum de notre capacité, entre 95 et 105 %. En 2017-2018, Halton Women's Place a aidé 730 femmes dans le cadre de ses programmes de services communautaires et résidentiels, et nous avons répondu à plus de 2 500 appels d'urgence. Malheureusement, nous avons été obligés de renvoyer — de refouler, comme je préfère le dire — 400 femmes vers des établissements situés à l'extérieur de leur région parce que nous manquions de place.

Halton Women's Place offre une variété de programmes, et nous travaillons avec de nombreux partenaires communautaires pour fournir les services les meilleurs et les plus complets possible. Nous offrons des services et des ressources vitaux qui aident les femmes et les enfants à se remettre des mauvais traitements qu'ils ont subis.

En plus des services d'hébergement et de transition, Halton Women's Place engage quatre enseignants certifiés de l'Ontario pour donner des cours sur les relations saines dans les écoles de Halton. Nous sommes convaincus que pour mettre fin à la violence, il est crucial d'éduquer les jeunes. Nous visons à parler de relations saines dans toutes les écoles de Halton.

Les femmes qui viennent de refuges d'autres régions nous disent qu'elles y reçoivent des services différents. Certains sont meilleurs, mais d'autres ne sont pas suffisants. Partout au pays, les femmes reçoivent des niveaux de services différents. Ce n'est pas équitable. Au Canada en 2018, toutes les femmes devraient avoir accès à des services comparables, où qu'elles résident.

Pour sensibiliser les gens et mettre fin à la violence faite aux femmes, il est crucial que les refuges et les services reçoivent un financement égal. Le financement fédéral pour la capacité est une chose, mais les fonds de fonctionnement provinciaux nous préoccupent profondément, car ils nous obligent à fonctionner avec des budgets serrés que nous devons compléter chaque année par des collectes de fonds toujours plus nombreuses. À l'heure actuelle, Halton Women's Place doit recueillir 1 million de dollars pour réussir à respecter son budget et à offrir les services et l'éducation indispensables.

Pour chaque pas en avant contre la violence sexospécifique, nous faisons deux pas en arrière. Je crois que de toute l'histoire de l'humanité, il n'a jamais été si dangereux d'être une femme. Les contrecoups que nous subissons et les discours haineux des États-Unis se répandent partout.

Ne négligeons pas la violence faite aux femmes. C'est une épidémie qui afflige les femmes de toutes les collectivités de notre pays, quels que soient leur âge, leur situation économique, leur race, leurs capacités, leur nationalité et leurs antécédents scolaires. Nous connaissons tous une personne qui a été victime d'agression physique ou sexuelle, ou qui le sera un jour. Il peut s'agir d'une voisine, de votre mère, d'une meilleure amie, de votre sœur ou de vous-mêmes.

• (1630)

Les refuges fournissent des services essentiels, et il est crucial de le reconnaître, sinon bien des femmes risquent de se faire tuer.

Tout le monde sait désormais que les répercussions de la maltraitance sont complexes. Elles affectent les victimes de diverses façons et les déstabilisent ensuite pendant très longtemps. Les femmes et les enfants qui vivent dans un foyer où il y a de la violence conjugale en sont profondément traumatisés. Ils perdent confiance en eux, ils ne peuvent pas se concentrer, et ces conséquences sont parfois irrémédiables. Il arrive très souvent aussi qu'ils en meurent.

Au cours des huit premiers mois de cette année, 106 femmes et filles sont décédées au Canada. Aurions-nous pu les aider?

Quant au manque de services et de lits, je vous dirai que si l'on construit plus de refuges, ils se combleront en un rien de temps. Avant de prendre l'initiative de les construire, il faut garantir leurs budgets d'exploitation. On ne peut pas s'attendre à ce que les refuges collectent eux-mêmes un tiers ou plus de leur budget. Une telle situation mène à la catastrophe. Tôt ou tard, les fonds s'épuisent, et les femmes et les enfants en souffrent.

En établissant de l'hébergement transitoire et des foyers de deuxième étape dans chaque collectivité, on réduirait le nombre de femmes qui sont renvoyées ailleurs. Encore une fois, il est crucial de garantir des fonds de fonctionnement.

Pour mettre fin à la violence faite aux femmes, il est crucial de donner de l'éducation. Chaque enfant au Canada devrait apprendre ce qu'est une relation saine. On devrait le faire tout au long de leurs études et non en leur donnant une fois un cours unique. Cette éducation est aussi importante que les mathématiques, que l'anglais et les sciences. Les jeunes doivent apprendre en quoi consistent des relations saines.

À l'heure actuelle, les médias sociaux jouent un rôle important dans la vie de nos jeunes. Il faut que le gouvernement établisse une stratégie pour changer le contenu auquel nos enfants sont exposés, comme le fait de traiter les femmes comme des objets et de normaliser la violence qu'entraîne cette attitude.

Je terminerai en vous remerciant une fois de plus de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Je vous demande de garder en tout temps à l'esprit que chaque femme a le droit fondamental de vivre en sécurité dans sa maison et dans sa collectivité sans craindre de subir de la violence.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à la vidéoconférence.

Du Centre Horizon pour femmes, nous accueillons Linda Lafantaisie Renaud. Vous avez la parole pour sept minutes.

Mme Linda Lafantaisie Renaud (directrice, Centre Horizon pour femmes): Merci.

Je tiens tout d'abord à vous remercier de m'accueillir ici aujourd'hui. Je travaille au Centre Horizon pour femmes à Sturgeon Falls depuis 28 ans. Je ne me considère pas du tout comme une sommité en la matière, mais j'ai une connaissance approfondie de la gestion d'un refuge et de l'aide aux femmes victimes de violence.

Je tiens à souligner que votre comité accomplit un travail très important. Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir demandé notre avis et nos recommandations.

Notre refuge rural est situé entre Sudbury et North Bay. Il fait face à des difficultés comme bien d'autres refuges ruraux. Toutefois, notre travail se complique, parce que nos résidentes n'ont pas accès au transport en commun et qu'il n'y a pas assez de services pour les femmes dans notre ville. Nous devons nous rendre à North Bay ou à Sudbury pour accompagner nos clientes au tribunal, à l'aide juridique, etc. Nous avons également de la difficulté à recruter des travailleurs de première ligne, parce que notre refuge est désigné bilingue en vertu de la Loi sur les services en français, donc ils doivent être bilingues et certifiés. Notre refuge est l'un des seuls de l'Ontario qui fournisse des services bilingues en tout temps.

Mes suggestions d'aujourd'hui seront axées sur mon expérience et sur celles de mon personnel et de mes collègues de notre refuge soeur.

Au cours de ces cinq dernières années, le nombre de femmes aux prises avec des problèmes de toxicomanie que nous aidons s'est décuplé. Nous accueillons des femmes qui ont des dépendances, mais nous ne sommes pas équipés pour traiter de graves dépendances à des drogues comme l'héroïne, les opiacés, etc. Les femmes ne nous dévoilent souvent pas toutes les drogues dont elles sont dépendantes au moment de leur admission.

La plupart de ces femmes ont subi de la violence pendant leur enfance. Il leur est donc encore plus difficile de demander de l'aide si leur dépendance est complexe. Elles ont subi des traumatismes extrêmes, et notre refuge ne reçoit les services d'un conseiller qu'une fois par semaine pour aider ces femmes.

La toxicomanie est un tout autre domaine d'expertise. Je recommande au Comité de financer l'embauche d'un conseiller en troubles concomitants, qui pourrait se rendre dans les refuges jusqu'à deux fois par semaine pour aider les femmes qui souffrent de problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Il pourrait aider nos résidentes actuelles et anciennes afin de les orienter dans le cheminement qu'elles choisissent. Il pourrait les aider à développer leurs aptitudes d'adaptation, les aiguiller vers des centres de traitement ou leur donner du counseling à la suite de leur traitement. Ce conseiller pourrait également montrer au personnel les modifications à apporter aux politiques du refuge. Je tiens également à souligner que plus de 50 % des clientes de notre refuge souffrent de dépendances. C'est un problème criant auquel font face tous les refuges de notre région.

Dans la région de North Bay et de Sudbury, les refuges sont surchargés. Selon le recensement que Statistique Canada a mené en 2016, North Bay n'a que trois refuges pour servir une population de 50 396 habitants: un centre de soins de santé, une maison de transition et un refuge pour femmes autochtones. Ces trois établissements fonctionnent la plupart du temps au maximum de leur capacité. Il y a aussi deux refuges pour les femmes des régions éloignées, qui se trouvent à 45 minutes de chez nous.

Selon le recensement de 2016 de Statistique Canada, Sudbury a une population de 88 000 habitants que ne servent que deux refuges pour femmes. Il n'y en a aucun dans les régions avoisinantes. Ces deux refuges fonctionnent le plus souvent au maximum de leur capacité et renvoient des femmes vers notre refuge.

Je recommande que l'on ajoute des lits dans ces refuges de Sudbury, si c'est possible, ou alors que l'on ouvre un nouveau refuge à Sudbury ou aux alentours, car selon le recensement de 2016 de Statistique Canada, 17 265 des résidents de Sudbury sont de langue maternelle française.

Oui, l'exploitation d'un refuge entièrement bilingue coûte plus cher et comporte des défis, mais il est extrêmement important d'aider les femmes dans leur langue maternelle. Je suggérerais aussi que l'on ouvre un refuge pour femmes à Sudbury ou à North Bay, où le personnel pourrait recevoir une formation sur la réduction des méfaits et sur la toxicomanie.

Dans le Nord, les refuges ont l'habitude de mener des initiatives en partenariat. Je suis sûre que nous pourrions vous aider à trouver de bonnes solutions pour remédier à la pénurie de lits et au problème de la toxicomanie dans cette région.

Je sais que vous vous concentrez également sur le financement des refuges et des maisons de transition. Personnellement, je suis très heureuse que l'on ait augmenté notre budget de base cette année. Nous en avons grandement besoin, car les refuges de tout le Canada manquent de financement. Nous n'avions pas reçu de financement de base depuis une dizaine d'années, ce qui a nui à nos programmes et à notre capacité de maintenir un salaire acceptable pour notre personnel. Il est très dangereux de travailler dans un refuge. Il est donc crucial que nous reconnaissons la valeur de notre personnel.

• (1635)

Cette année seulement, notre ville a perdu une femme, et une autre a été grièvement blessée, et son enfant adulte a été tué dans un acte de violence conjugale. Il sera crucial que l'on augmente le financement que nous avons reçu cette année si nous voulons administrer nos organismes de façon efficace.

Merci de m'avoir écoutée. Comme vous le savez bien, les refuges sauvent la vie des femmes et les aident à rebâtir une vie plus sûre pour elles-mêmes et pour leurs enfants.

La présidente: C'est excellent. Merci beaucoup.

Poursuivons par vidéoconférence avec Joanne Baker, de la BC Society of Transition Houses. Joanne, vous avez la parole.

Mme Joanne Baker (directrice générale, BC Society of Transition Houses): Merci.

Je remercie le Comité d'avoir entrepris ce travail et de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui.

La BC Society of Transition Houses est un organisme-cadre provincial. Autrement dit, nous fournissons du soutien, de la formation, des ressources et la défense des causes à un réseau de 100 maisons de transition, de foyers refuges sécuritaires et de maisons de deuxième étape qui s'étend dans toute la province. Nous

appuyons les services directs et essentiels que ces organismes offrent et nous veillons à ce que leur expérience et leur expertise éclairent les lois, les politiques et l'affectation des ressources du gouvernement.

Nous sommes membres fondateurs de l'organisme Hébergement femmes Canada, dont vous avez entendu le témoignage précédemment.

La violence faite aux femmes est une crise incessante de santé et de sécurité publiques. Au pire, elle met fin à des vies. Je tiens également à souligner le travail important de l'Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation, qui fait le suivi des meurtres de femmes et de filles au Canada. Jusqu'au 31 août de cette année, 106 personnes ont été assassinées.

Je tiens également à souligner le travail de ceux qui ont fait campagne pour dénoncer la violence disproportionnée que subissent les femmes et les filles autochtones. Je remercie aussi les personnes qui témoignent à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Les refuges spécialisés pour femmes battues et les maisons de transition — par opposition aux refuges, dont l'objectif principal est de remédier à l'itinérance —, constituent un élément particulier et crucial de la lutte contre la violence faite aux femmes par des hommes. Comme le Comité l'a entendu, la désignation des refuges qui aident les femmes victimes de violence varie grandement d'une région à une autre au Canada. En Colombie-Britannique, nous parlons de maisons de transition, de foyers refuges sécuritaires et de maisons de deuxième étape.

Les maisons de transition offrent aux femmes et aux enfants un refuge d'urgence. Les maisons sécuritaires en milieu rural et éloigné offrent un refuge à court terme. Les foyers de deuxième étape offrent des logements à plus long terme, généralement jusqu'à 18 mois, aux femmes qui ne furent pas immédiatement la violence, mais qui ont encore besoin de soutien et de sécurité.

Comme nous vous l'expliquons aujourd'hui, les maisons de transition sont beaucoup plus que des logements sûrs, bien que cela soit aussi important et vital. Elles fournissent des services et des ressources cruciaux qui permettent aux femmes et à leurs enfants de se remettre des chocs subis par la violence et de reconstruire leur vie en sécurité et en toute autonomie. Ainsi, le personnel qui intervient dans les cas de violence offre un soutien émotionnel, il aide les femmes à organiser leur sécurité et à naviguer dans les systèmes d'aide juridique, de santé et d'aide sociale. Il les aide à trouver le logement qu'il leur faudra en sortant du refuge. Ces travailleurs se concentraient sur le traumatisme bien avant que les professionnels ne commencent à mentionner largement cette approche. Ils offrent une gamme de programmes sensibles, réfléchis et novateurs. Les cours de yoga adaptés aux traumatismes en sont un bon exemple. Ils entreprennent également des recherches sur les traumatismes cérébraux causés par la violence entre partenaires intimes. Plusieurs d'entre eux mènent également des activités de sensibilisation et d'éducation pour prévenir la violence.

Il s'agit d'un travail spécialisé et complexe qui repose sur un mouvement féministe populaire, inspiré et éclairé par l'expérience vécue par les femmes elles-mêmes.

BC Housing finance le programme de logement et de soutien transitoire pour les femmes en Colombie-Britannique. Nous y investissons 34,6 millions de dollars par année. Nous venons aussi de terminer un examen approfondi de ces programmes, et notre rapport sortira sous peu.

Le financement de fonctionnement récurrent de ces programmes n'a pas augmenté depuis une dizaine d'années. Constatant les terribles répercussions qu'a la crise du logement abordable sur les femmes qui fuient la violence, la province de la Colombie-Britannique a récemment accordé des fonds fort nécessaires et appréciés pour la construction de logements de deuxième étape. Toutefois, ces fonds ne font que compléter le financement statique — qui est en fait en baisse — des programmes actuels d'intervention d'urgence contre la violence faite aux femmes.

Les maisons de transition ne réussissent pas à répondre à la demande. Selon les résultats des sondages annuels instantanés réalisés par les refuges pour femmes, environ 75 % des demandes de services ne sont pas traitées. De plus, cette pénurie ne porte pas uniquement sur le nombre de lits. Les femmes qui accèdent aux maisons de transition ont souvent des besoins profonds et complexes, car elles souffrent simultanément de toxicomanie, de problèmes de santé mentale, de leur statut d'immigrantes, de la pauvreté et de toute une gamme de problèmes de santé.

• (1640)

Ces problèmes sont souvent causés ou aggravés par la violence ou les abus dont elles sont victimes. Le personnel des maisons de transition fait un travail complexe avec peu de ressources, dans des immeubles de capacité diverse à différents stades de réparation et avec des installations de fortune.

Dans les maisons de transition situées dans les collectivités rurales et nordiques, le travail du personnel est encore plus complexe en raison du manque de ressources communautaires et d'options où diriger les femmes. Ces collectivités sont terriblement mal desservies par les transports publics, surtout depuis l'interruption du service d'autobus Greyhound. En l'absence d'un réseau de transport sûr et abordable, les femmes n'ont guère d'autre choix que de rester avec leur agresseur et elles risquent davantage de recourir à des moyens moins sécuritaires pour se déplacer, comme l'auto-stop. Les conséquences peuvent être dramatiques, comme nous l'avons appris par le destin tragique des nombreuses femmes et filles autochtones disparues et assassinées le long de la Route des larmes, en Colombie-Britannique.

En raison de l'insuffisance du budget de fonctionnement et de la complexité de ce travail intersectoriel, qui est largement méconnu ou souvent confondu avec celui d'autres secteurs, le personnel majoritairement féminin est nettement sous-payé, comparativement aux personnes oeuvrant dans les secteurs connexes.

BCSTH formule donc les recommandations suivantes qui concordent avec les objectifs de l'étude du Comité. D'abord, le gouvernement fédéral doit jouer un rôle central dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes qui englobe le travail des refuges et des maisons de transition pour les femmes victimes de violence. Ce rôle devrait aller au-delà de son actuelle stratégie pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe, qui ne comporte aucun échéancier ni objectif. Ensuite, il est grand temps d'établir un plan d'action pangouvernemental ciblant les causes profondes de la violence perpétrée par des hommes contre des femmes et prévoyant...

• (1645)

La présidente: Madame.

Mme Joanne Baker: ... la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux.

La présidente: Merci beaucoup.

Je dois maintenant vous interrompre, car nous devons entendre les autres témoins. Je donne maintenant la parole à Boyd Thomas de l'Aboriginal Housing Society.

M. Boyd Thomas (directeur général, Aboriginal Housing Society): Merci. Je m'appelle Boyd Thomas et je suis directeur général de l'Aboriginal Housing Society de Lethbridge, en Alberta. J'occupe ce poste depuis janvier 2008.

En gros, nous avons utilisé une subvention déjà octroyée pour construire un ensemble de 29 logements abordables. Notre clientèle se compose surtout d'Autochtones et de membres des Premières Nations vivant dans la région de Lethbridge.

Je vous signale que depuis la mise en oeuvre de ce projet, nous n'avons reçu aucun montant, en tant qu'organisme à but non lucratif, pour couvrir nos frais annuels de fonctionnement. Actuellement, tous nos revenus proviennent de ce que j'appelle notre « entreprise sociale » et de notre capacité à générer nos propres revenus par le biais de nos logements locatifs.

Ce qui est intéressant à cet égard, c'est que tous les jours, je reçois à mon bureau des gens qui cherchent des solutions à leurs problèmes de logement. Je dispose actuellement de 53 logements et j'ai reçu plus de 300 demandes. Ces logements sont en forte demande; les gens les attendent.

La meilleure chose que je peux faire, c'est probablement de vous expliquer comment cela fonctionne, parce que je suis convaincu qu'il existe un continuum en matière de logement qui débute par un problème d'itinérance forcée et va jusqu'à l'accession à la propriété. Nous avons réussi à relier les points entre chacune des étapes de ce parcours.

Je vais vous parler d'une femme que j'appellerai simplement Sandy. Sandy est autochtone, elle a été mariée et a travaillé pour un éleveur avec son mari. Ils avaient trois enfants. Sa vie a changé. Elle était aux prises avec un problème similaire à celui dont nous parlons ici. Elle a dû partir afin de protéger ses enfants et se protéger elle-même du traumatisme qu'elle subissait. À l'époque, elle allait à l'école et elle est devenue secrétaire juridique. Elle a perdu une grande part de son revenu et de son logement quand elle a dû faire un choix entre son salaire et sa propre sécurité.

Elle s'est présentée à l'Aboriginal Housing Society au moment de la construction de notre complexe. Nous avons fait un grand battage publicitaire auprès de la population. Sandy est venue. À l'époque, le loyer que nous percevions était environ 40 % sous la juste valeur marchande. Elle s'en est bien tirée. Nous l'avons aidée à établir son budget et à répondre à certains de ses besoins. Elle s'en est tellement bien tirée qu'elle a terminé ses études et s'est trouvé du travail dans d'autres organismes de la ville.

Au fil du temps, nous avons aussi élargi notre portefeuille et offert des logements de qualité supérieure, toujours sous la juste valeur marchande; ce sont des logements dotés d'un système de climatisation, plus spacieux et offrant plus d'intimité. Comme Sandy s'était bien tirée d'affaire dans notre premier complexe de logements, que nous appelons *Koh Koonoon*, ce qui signifie « Notre maison » en langue pied-noir, elle a pu obtenir un logement de qualité supérieure et s'est très bien débrouillée.

Elle est devenue tellement active dans le projet que je n'ai eu d'autre choix que de l'embaucher parce qu'elle avait vécu l'expérience et qu'elle savait de quoi elle parlait. Elle n'a cessé de s'impliquer. Ce travail la motivait beaucoup parce qu'elle se rendait compte que c'était quelque chose qu'elle pouvait faire. Elle a décidé de participer à notre programme. Sandy est aujourd'hui propriétaire de son logement. Elle a pu s'inscrire à notre programme d'accession à la propriété pour les locataires. D'ici trois ans, elle pourra avoir le titre et l'acte de propriété, selon les démarches qu'elle a entreprises à ce jour.

Je me suis intéressé au modèle du continuum de logement sous l'angle social. Comme je l'ai dit, je ne reçois pas de fonds pour couvrir mes dépenses de fonctionnement. C'est notre entreprise sociale qui nous permet d'avancer. Je loue une propriété à la juste valeur du marché et nous utilisons l'argent des loyers pour financer nos autres activités. L'avantage de cela, c'est que lorsque les gouvernements se succèdent et apportent des changements à leurs budgets, le nôtre ne change pas. Je peux poursuivre mes activités. Il faut seulement que je m'adapte au marché et que je me tienne au courant de ce qui se passe.

J'aurais tellement de choses à vous dire sur des personnes comme Sandy, mais je vais maintenant vous expliquer comment notre programme aide les femmes à accéder à la propriété par leurs propres moyens.

Nous avons travaillé en partenariat avec un promoteur immobilier du secteur privé qui a construit un complexe de condos. Il s'agissait d'un gros projet et il avait besoin de vendre quelques-uns de ses logements. Il m'a proposé un marché. Je savais que si je m'adressais à une banque, cela me coûterait très cher. Je lui ai donc dit: « Écoutez, il me reste de l'argent d'une subvention que j'ai reçue pour un programme d'accession à la propriété qui n'a pas fonctionné comme prévu. Je pourrais vous acheter des condos à un prix vraiment avantageux. Vous devez me faire un bon prix. »

C'est ce qu'il a fait. J'ai acheté six condos à un prix vraiment intéressant. J'ai examiné tous les portefeuilles de notre clientèle. Il y a maintenant trois femmes dans une situation très similaire à celle de Sandy qui pourraient devenir propriétaires.

• (1650)

Le vendeur m'a financé. C'est lui qui a financé mon versement initial. Cela m'a permis d'établir des états financiers sur un an avec ma banque pour lui démontrer que nous avions un excédent. Je peux maintenant négocier avec mon banquier et même obtenir de meilleures conditions. Il obtient son argent et ça fonctionne bien. C'était sur le principe donnant-donnant.

La plus extraordinaire, c'est quand ces gens reviennent me voir à mon bureau en disant: « Je suis venu vous voir avec rien dans les poches et vous — mon personnel et moi-même — avez pris le temps de vous asseoir et de trouver une solution avec moi. » Je ne m'installe jamais d'un côté de mon bureau avec les gens de l'autre. Nous nous assoyons au salon et je discute avec eux afin de connaître leurs besoins.

Leurs besoins sont aussi diversifiés que ceux dont vous avez entendu parler aujourd'hui. Inutile de répéter ce qui a déjà été dit.

J'ai une solution et cette solution fonctionne. Ce n'est qu'un caillou, mais il crée des vagues, vous savez. Je sais que cette solution peut être reproduite. C'est le même argent qui est utilisé pour acheter ces logements qui continuent à prendre de la valeur.

Je vais vous donner un exemple de ce que nous faisons: capital, intérêt et taxe. Lorsque des gens viennent nous voir et que nous

constatons qu'ils sont admissibles à notre programme d'accession à la propriété, nous prenons la portion du capital qu'ils versent et la faisons fructifier pour eux. Nous détenons le titre sur la maison jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de payer eux-mêmes l'hypothèque. Nous leur remboursons cette somme sous forme de versement initial accumulé. Nous leur demandons également d'investir dès qu'ils arrivent à cette étape, s'ils sont en mesure de le faire. Ils doivent investir environ 5 000 \$ qui seront détenus en leur nom, et nous leur créditerons cette somme de même que leur mise de fonds.

Sur une période de cinq ans, qui est la durée de notre programme — étant donné que j'ai acheté ces logements à un prix très avantageux —, je conclus un marché avec les gens: si je peux leur revendre la maison à un certain prix, alors toute plus-value — les capitaux propres — générée par la vente de ce logement leur sera également créditée. Cette mesure m'aide à négocier avec la banque.

La banque sait très bien ce que je fais. Six personnes ont déjà réussi le programme. Lorsqu'elles seront prêtes à aller à la banque, je peux leur donner des états financiers sur cinq ans. Je peux leur donner exactement ce que veut avoir la banque pour conclure la transaction. Ces personnes pourront ensuite obtenir leur propre hypothèque et s'établir.

Voilà notre histoire.

La présidente: C'est fantastique. Merci beaucoup.

Nous entendrons maintenant Ann Decter, de la Fondation canadienne des femmes.

Vous avez sept minutes, je vous en prie.

Mme Ann Decter (directrice, Initiatives communautaires, Fondation canadienne des femmes): Bonjour.

Je m'appelle Ann Decter de la Fondation canadienne des femmes. Je vous remercie de m'avoir invitée à discuter avec vous aujourd'hui des mesures à prendre pour corriger les lacunes dans le réseau des refuges et des maisons de transition qui desservent les femmes et leurs enfants fuyant la violence. J'aimerais rendre hommage aux Algonquins, les gardiens traditionnels du territoire non cédé sur lequel nous sommes réunis aujourd'hui.

Grâce au soutien de donateurs et d'entreprises partenaires, la Fondation canadienne des femmes a recueilli, depuis sa création en 1991, plus de 80 millions de dollars et elle a financé plus de 1 500 programmes pour les femmes et les filles d'un bout à l'autre du pays. La Fondation s'efforce de changer le système et de renforcer le secteur des femmes en mobilisant des fournisseurs de services et en les encourageant à partager leurs connaissances et leurs solutions. Nous versons des fonds à plus de 450 refuges et maisons de transition et finançons des programmes novateurs visant à combler les lacunes en matière de services.

Une étude de cette nature doit prendre en compte l'histoire de la violence fondée sur le sexe au Canada, notamment les séquelles laissées par les pensionnats autochtones, et le fait que les femmes noires, autochtones, racialisées et handicapées sont plus gravement touchées par cette violence. La Fondation reconnaît notre rôle de colonisateurs et le fait qu'à cause de la colonisation, la violence sexiste et le traumatisme intergénérationnel se font sentir dans la vie des femmes des Premières Nations, des Métisses et des Inuites, qui comptent parmi les personnes les plus touchées par la violence dans notre pays.

La première lacune que le gouvernement fédéral peut corriger directement et immédiatement, c'est l'insuffisance du financement destiné aux refuges situés dans les réserves qui, comme l'a souligné le Cercle national autochtone contre la violence familiale, reçoivent jusqu'à 30 % de moins que les refuges financés par les provinces. Cet écart a une incidence sur les services, par exemple, il y a moins de lits, moins de personnel, des problèmes d'épuisement professionnel et un roulement élevé. Nous appuyons l'Alberta Council of Women's Shelters qui demande que le financement versé aux refuges autochtones soit égal à celui versé à tous les autres refuges du Canada. Cette discrimination flagrante est inacceptable.

La Fondation a soutenu des approches novatrices, notamment la publication, en partenariat avec l'Association des femmes autochtones du Canada, du manuel *Vous n'êtes pas seule: une trousse pour les femmes autochtones fuyant la violence conjugale*. Disponible dans tous les refuges du Canada, cette trousse propose aux femmes des Premières Nations, aux Métisses et aux Inuites des ressources communautaires pour les aider à planifier leur sécurité. Elle comprend aussi un guide de ressources offertes aux femmes autochtones victimes de violence conjugale, dans l'ensemble des provinces et territoires. Le manuel est mis à jour annuellement.

Nous avons également versé des fonds à un refuge pour l'aider à mobiliser des aînés pour qu'ils offrent un espace approprié pour les cérémonies, un soutien spirituel et des interventions adaptées à la culture afin de rendre le refuge plus accueillant et plus sûr pour les femmes.

Les lignes directrices de l'Agence du revenu du Canada à l'intention des fondations publiques limitent notre capacité de financer davantage de mesures de ce genre dans les refuges pour femmes. En tant que fondation publique, nous ne pouvons subventionner que des refuges désignés comme donateurs reconnus. Dans les collectivités autochtones, très peu de refuges ont cette désignation. Nous avons soutenu les efforts du cercle autochtone sur la philanthropie pour changer cela, mais en l'absence de résolution de la part de l'ARC, cela reste un obstacle au financement de refuges pour femmes sur les territoires des Premières Nations.

Les modèles de refuges ouverts à des femmes ayant vécu une diversité d'expériences, par exemple des victimes de traite, des femmes trans ou de genre non conforme, des femmes handicapées ou ayant des problèmes de santé mentale ne reçoivent pas assez de fonds. Ces refuges possèdent une solide formation fondée sur des données probantes ainsi qu'une vaste expérience en matière de violence et de traumatisme. Une aide financière leur permettrait, par exemple, d'offrir des services à des femmes victimes de traite, ce qui éviterait la mise en place d'un système parallèle. Le financement doit refléter les besoins de plus en plus complexes des femmes qui nécessitent des séjours prolongés, comme l'ont souligné bon nombre de témoins, et favoriser des ratios plus faibles employées-résidentes et un accès plus facile à des consultants juridiques et en matière d'immigration.

Parmi les obstacles à l'accès aux refuges pour femmes, il y a l'absence de moyens de transport vers un refuge éloigné, le manque de places pour les femmes handicapées et l'exiguïté des locaux. Lorsque des femmes n'arrivent pas à quitter un refuge faute de pouvoir trouver un logement abordable dans la collectivité, d'autres femmes voient leur demande refusée et cela crée des engorgements. La pénurie de logements sécuritaires permanents avec, si nécessaire, des services de soutien est un gros problème, tout comme le manque de maisons de deuxième étape, où les femmes vivent dans des appartements autonomes, tout en ayant accès à du personnel, pour une période déterminée. Pour les familles, il peut s'agir là d'un pas

important vers la stabilité et, par la suite, vers un logement permanent, sécuritaire et abordable.

Les femmes accueillies dans les refuges et les maisons de transition ont perdu leur logement sécuritaire et sont dans la rue. La maison Anova de London, en Ontario, fait l'essai d'un modèle pour remédier à cette situation en permettant aux femmes de garder leur logement après un épisode de violence. Voilà ce qui pourrait se passer si on appliquait l'approche « logement d'abord » à l'endroit des femmes victimes de violence.

Les refuges font beaucoup plus qu'offrir une sécurité aux femmes, comme vous l'avez entendu. Ils sensibilisent les adolescentes à la notion du consentement afin de les aider à établir des relations saines à l'école. Ils offrent des services d'approche aux collectivités éloignées. Ils assurent une liaison avec les écoles pour les enfants. Ils offrent des services de counselling, des conseils aux parents et un soutien aux enfants témoins de violence.

● (1655)

Avoir un espace sécuritaire est essentiel à la survie, mais les programmes pour les enfants, l'estime de soi, la stabilité financière, un soutien au logement et un soutien juridique sont autant d'éléments qui aident les femmes à survivre après leur séjour dans un refuge. Voici comment une femme a décrit son séjour dans un refuge:

Je pensais que les refuges étaient des endroits effrayants, mais ma perception a changé dès que j'ai commencé à rencontrer d'autres femmes et enfants victimes d'abus. Mon fils s'est adapté et a commencé à jouer avec les autres enfants; j'ai tissé de solides liens d'amitié avec d'autres mamans. Comme j'avais ma propre chambre et que je n'avais plus à subir de querelles quotidiennes, j'avais la sécurité et l'espace nécessaires pour réfléchir: qu'allons-nous faire? Comment vais-je subvenir à mes besoins et à ceux de mon fils?

Les refuges et les maisons de transition ne sont qu'une solution parmi d'autres au problème de la violence contre les femmes et les filles. Nous voulons attirer votre attention sur une autre lacune. Nous avons besoin d'un plan d'action national global de lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles, comme l'a demandé Hébergement femmes Canada.

Je vous remercie de votre attention.

La présidente: Excellent. Merci beaucoup.

Nous venons d'apprendre que les votes à la Chambre ont été reportés à 19 heures. Après en avoir discuté avec les vice-présidentes, nous avons décidé de prolonger notre séance pour avoir au moins une ronde de questions de plus. Nous aurons suffisamment de temps pour les questions du PCC et du PLC.

Nous commençons donc notre période de sept minutes.

Pam Damoff, vous avez la parole.

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie également tous nos témoins d'être venus aujourd'hui.

J'aimerais revenir un moment sur l'accès à la propriété.

Monsieur Thomas, je vous félicite pour ce que vous avez fait à Lethbridge. C'est vraiment fantastique.

Je représente la circonscription d'Oakville-Nord—Burlington, mais je suis originaire de la région de Halton. J'ai fait quelques calculs. Si nous avons la chance d'avoir un bon prix, il nous en coûterait 500 000 \$ pour un condo d'une chambre à coucher avec un coin salon. Pour l'achat de six condos, une organisation comme la Halton Women's Place devrait déboursier 3 millions de dollars. L'hypothèque s'éleverait à 3 000 \$ par mois. Les frais de condo seraient d'environ 500 \$ et les taxes, de 250 \$. Pour acquérir un condo d'une chambre à coucher avec coin salon, une personne devrait donc payer 3 750 \$ par mois.

Je comprends que dans certaines municipalités, des organisations ont largement les moyens de le faire, mais j'ai une question pour vous, Diane. Vous faites ce travail depuis longtemps. Parmi les femmes qui fréquentent la Halton Women's Place, combien auraient les moyens de payer cette somme? À Burlington, le loyer moyen est de 1 329 \$ par mois. Quelles sont les possibilités de louer, voire d'acheter, un logement dans une région comme Halton, à proximité de Toronto?

• (1700)

Mme Diane Beaulieu: Notre refuge accueille un très grand nombre de femmes et certaines d'entre elles auraient peut-être les moyens d'acheter, mais ce sont des femmes qui avaient déjà des ressources avant de venir à notre refuge. Nous avons accueilli la femme d'un juge et quelques infirmières. Quand je dis que n'importe quelle femme peut être victime d'abus, c'est vrai. Ces femmes pourraient avoir les moyens d'acheter, mais 99 % des femmes qui se présentent à notre refuge n'en auraient pas les moyens. Elles n'ont pas les moyens de louer un appartement à Halton. Si elles ne peuvent obtenir un logement subventionné auprès de la municipalité régionale de Halton, bon nombre de ces femmes devront chercher un logement à Hamilton, et même là, c'est difficile.

Si vous recevez une aide financière dans le cadre du programme Ontario au travail ou du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, jamais vous ne pourrez louer ou acheter un logement à Halton.

Mme Pam Damoff: Quelles sont les difficultés sur le plan de l'emploi? Si ces femmes travaillent dans la région, devoir déménager dans une autre localité signifie qu'elles doivent soit renoncer à leur emploi, soit s'arranger pour trouver un moyen de transport — et une école pour leurs enfants.

Mme Diane Beaulieu: C'est cela. Vous avez tout dit.

Mme Pam Damoff: Nous avons accueilli John Gerrard, d'Habitat for Humanity, et il nous a parlé du partenariat qu'il a établi avec Halton Women's Place. Pouvez-vous nous dire à quel point ce genre d'alliances stratégiques sont importantes pour une organisation comme la vôtre?

Mme Diane Beaulieu: Absolument.

John Gerrard et moi nous sommes réunis il y a quelques années pour parler de ce que nous pourrions faire pour améliorer le sort des femmes. John est le directeur général d'Habitat for Humanity Halton-Mississauga, organisme qui suit le modèle de la location avec option de rachat. Je voulais quant à moi des logements de transition pour les femmes, de sorte qu'elles aient un endroit où loger jusqu'à un an ou plus — nous devons décider pour combien de temps — une fois qu'elles quittent le refuge. Nous avons décidé de faire un essai sur ce modèle. John a construit un tout nouveau logement, et Halton Women's Place en a assumé le contrôle. J'ai actuellement une cliente là-bas. Elle s'y trouve depuis huit mois et elle réussit très, très bien. La façon dont ça fonctionne, c'est que John construit le logement, la région paie pour la construction, et

Halton Women's Place s'occupe de la cliente. Mon personnel passe la voir une fois par semaine pour lui offrir le soutien dont elle a besoin. Son loyer est subventionné par la région de Halton, et c'est une solution parfaite comme logement de transition. Tous les logements ne sont pas au même endroit. John et moi envisageons d'en avoir un peu partout à Halton. Chaque fois qu'il construira un bâtiment, il y aura un logement pour nous.

Mme Pam Damoff: C'est fantastique. Merci.

L'autre question que j'ai à poser — et je peux vous la poser à tous, mais je vais commencer par vous, Diane, parce que je connais votre programme —, c'est à quel point est-il important de compter sur les hommes comme nos alliés pour prévenir la violence au départ, afin que les femmes n'aient pas besoin de se rendre dans un refuge? Vous dirigez un programme fantastique.

S'il me reste du temps, je vais la poser à d'autres organisations également.

Mme Diane Beaulieu: Il est extrêmement important de se faire des alliés parmi les hommes. Je suis féministe militante depuis un bout de temps. Au début, je n'aurais jamais pensé que les hommes pouvaient faire partie de la solution pour mettre fin à la violence faite aux femmes. Aujourd'hui, je crois qu'ils sont la solution par excellence.

Je crois que nous sommes l'un des seuls refuges à avoir embauché un homme. À l'heure actuelle, trois hommes travaillent pour nous. Ils font partie de notre programme d'éducation. Ils vont dans les écoles pour enseigner aux jeunes garçons comment devenir des hommes de bien, ce qui est important à mon avis. Au-delà de cela, nous mobilisons les hommes d'autres façons, par exemple en organisant des collectes de fonds.

Certains d'entre vous connaissent peut-être Jerry Dias. Jerry est le chef du syndicat Unifor. Il participe chaque année à notre marche Hope in High Heels. À ce jour, Jerry a recueilli environ 300 000 \$ pour Halton Women's Place. En plus de sensibiliser les gens, il nous aide à recueillir des fonds. Il n'est pas un spectateur. Il se prononce, il dit à voix haute que ce n'est pas acceptable. C'est le genre de sensibilisation que j'essaie de faire auprès des hommes de notre collectivité.

• (1705)

Mme Pam Damoff: Je vous remercie d'avoir organisé Hope in High Heels sur la Colline hier.

Mme Diane Beaulieu: Merci.

Mme Pam Damoff: Je m'adresse aux dames par vidéoconférence et aux témoins ici présents. Quelqu'un a-t-il quelque chose à ajouter?

Mme Joanne Baker: Bonjour. Je suis très heureuse de dire que, bien sûr, les hommes doivent faire partie du mouvement pour mettre fin à la violence faite aux femmes. C'est la violence aux mains des hommes que nous cherchons à prévenir, et il est tout à fait logique que les hommes s'en préoccupent autant que les femmes et les enfants. Donc, oui, je souscris à l'esprit de votre question.

Mme Pam Damoff: Il me reste environ 20 secondes.

Ann, voulez-vous ajouter quelque chose?

Mme Ann Decter: Brièvement, la Fondation canadienne des femmes fait beaucoup de travail auprès des adolescents sur les relations saines, c'est-à-dire apprendre aux filles et aux garçons ce que c'est qu'une relation saine à un jeune âge, et nous pensons que c'est essentiel.

Mme Pam Damoff: Merci.

La présidente: Excellent. Merci.

Ce sera au tour de Rachael Harder, pour sept minutes.

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Merci beaucoup.

Merci à tous les témoins d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer aujourd'hui.

Ma première question s'adresse bien sûr à M. Thomas, de l'Aboriginal Housing Society.

Je me demande si vous pouvez nous en dire un peu plus au sujet de l'entreprise sociale. C'est un des aspects que vous avez mentionnés dans votre déclaration préliminaire. Pouvez-vous nous dire ce que cela signifie dans le contexte du logement autochtone et comment cela contribue à assurer le logement de personnes qui en ont besoin?

M. Boyd Thomas: J'ai beaucoup de difficulté à demander des subventions à droite et à gauche quand tout le monde se bat pour obtenir le peu d'argent disponible. C'est très difficile, surtout quand on a des services qui font de bonnes choses pour la collectivité. Je me suis dit que pour pouvoir gérer cela, il faudrait que je puisse gagner de l'argent et m'en servir comme ressource. Je peux établir un budget et rendre des comptes.

Par exemple, j'ai vu un duplex en construction. J'ai entendu un de mes amis courtiers immobiliers dire que le constructeur avait des difficultés. Nous sommes allés sur place et nous lui avons offert d'acheter l'immeuble tel quel — environ 50 % des travaux avaient été faits. Nous avons offert de l'acheter à un certain prix. Ensuite, un constructeur est venu achever les travaux et c'est nous qui l'avons payé. Nous laissons la maison prendre de la valeur tout en la louant à sa juste valeur marchande. Les recettes que nous en tirons sont excédentaires. Il y a un excédent. Ensuite, nous sommes en mesure de réinjecter cet argent dans d'autres projets à juste valeur marchande qui financeront nos logements sociaux.

Mme Rachael Harder: Avez-vous plusieurs propriétés que vous louez à leur juste valeur pour compenser la différence lorsque vous décidez de louer d'autres propriétés à une valeur inférieure à la valeur marchande?

M. Boyd Thomas: Cela en fait partie. Nous nous tirons d'affaire, mais les subventions tombent bien, car elles permettent de réduire les frais bancaires et les taux d'intérêt, et c'est là que se trouve une grande partie de l'argent. Quand une subvention vient payer nos dépenses de construction, nous pouvons recycler cet argent. Il ne sera pas perdu parmi les fonds de fonctionnement; il peut être recyclé à plusieurs reprises à mesure que nous prenons de l'expansion.

Dans tout ce que nous faisons, il y a un excédent. Il n'est pas nécessairement énorme, mais c'est tout de même un excédent qui aidera à couvrir les coûts d'entretien, les articles consommables. Chaque fois qu'une bonne affaire s'annonce, nous nous mettons à l'oeuvre. Il est certain que notre marché immobilier ici est un peu différent de celui d'autres régions du pays, mais en même temps, il y a des entreprises qui ne demandent qu'à en faire quelque chose, par exemple des condos. Le gars avait besoin de finir son immeuble. Je l'ai aidé, il m'a aidé, et nous en avons profité tous les deux.

Mme Rachael Harder: Merci.

L'Aboriginal Housing Society met également l'accent sur le mentorat et l'aide aux gens, non seulement pour qu'ils puissent accéder à des logements abordables, mais aussi pour qu'ils puissent profiter des possibilités de location et d'accession à la propriété.

Pouvez-vous nous dire de quoi il s'agit et pourquoi c'est important?

M. Boyd Thomas: J'avais tendance à penser que le bon sens était chose courante. Or, c'est faux. Le bon sens nous vient du partage de l'expérience et des correspondances au sein d'une relation. Dans la tradition autochtone, ce sont essentiellement les aînés qui parlent à la génération suivante. Ainsi, un aîné m'a dit qu'il faut sept wapitis pour construire un tipi. Pour obtenir ces sept wapitis, il faut que tout le village aille chasser les animaux, il faut que tout le village les apprête, qu'il tanne les peaux, qu'il distribue la viande, qu'il utilise les os. Le logement est donc vraiment un effort communautaire.

C'est la même approche pour notre organisation. Les gens qui s'y connaissent mal, ne savent pas trop comment parler aux services publics. Ils demandent s'ils peuvent payer par acomptes quand leur compte est à découvert ou encore ce qu'ils doivent faire quand leur fournaise ne fonctionne pas. C'est là que nous intervenons. Nous y allons, nous leur montrons le commutateur qu'il suffit d'allumer. Quelqu'un pensait que c'était un interrupteur. Il y a des choses toutes banales comme celles-là où ça irait tout seul si on nous les avait enseignées.

Voici ce que nous faisons. J'ai mentionné que j'avais un salon dans mon bureau. Je retire la partie administrative et je laisse les gens entrer dans le salon où nous pouvons prendre un café; les enfants peuvent regarder un peu de télé, Netflix, et nous pouvons nous asseoir et bavarder. De cette façon, nous pourrions profiter de tout le processus de mentorat que j'appelle le « collègue du logement », afin que les gens puissent recevoir les connaissances dont ils ont besoin. Cette approche étape par étape, dans le continuum du logement, amène les gens des logements sociaux que nous avons jusqu'à l'accession à la propriété, parce qu'ils s'intéressent ensuite à l'éducation. J'ai plusieurs personnes qui ont reçu leur certificat de compagnon et qui possèdent maintenant leur propre entreprise d'électricité et de plomberie. Ce que j'ai pu faire pour eux, c'est de parler avec eux. Ce sont des gens que je connais, des membres du conseil qui ont des titres professionnels et qui disent aux gens qu'ils peuvent le faire, qu'ils viennent d'apprendre comment et que nous allons les aider.

• (1710)

Mme Rachael Harder: Merci.

Madame la présidente, j'aimerais en profiter pour présenter une motion. J'espère que le Comité pourra s'en occuper assez rapidement pour revenir aux témoins. Je propose ce qui suit:

Étant donné que Condition féminine Canada devient le ministère de la Condition féminine et de l'Égalité entre les sexes, le Comité permanent de la condition féminine invite la ministre à informer le Comité de son nouveau mandat au plus tard le mercredi 5 décembre 2018, et que cette séance ne dure pas moins d'une heure.

La présidente: Merci.

Je vais la soumettre à débat et, Pam, vous avez la parole.

Mme Pam Damoff: Merci, madame la présidente.

Par respect pour nos témoins, je propose que nous laissions le débat pour une autre fois.

La présidente: Nous allons passer directement au vote.

Tous ceux qui sont en faveur de la comparution de la ministre...

Mme Pam Damoff: Non, nous devrions voter sur la suspension du débat.

La présidente: Eh bien, soit. Nous votons sur la suspension du débat.

(La motion est adoptée.)

La présidente: Reprenons.

Il vous reste 30 secondes, Rachael.

Mme Rachael Harder: Je vais donc poser la même question à la B.C. housing society. Vous avez également mentionné une approche adaptée au traumatisme pour aider les femmes à se rétablir. Pouvez-vous nous en parler et nous dire comment vous aidez les femmes à reprendre leur vie en main?

Mme Joanne Baker: Oui, c'est la BC Society of Transition Houses. La nature du travail qui se fait dans les maisons de transition est très axée sur la crise qui a amené les femmes et les enfants à cet endroit. Au fur et à mesure qu'ils y restent, on met l'accent sur les prochaines étapes, y compris pour s'y retrouver dans le système juridique, les questions de santé, l'éducation des enfants, l'aide sociale et le logement. Je vois que le Comité a passé beaucoup de temps à parler du continuum du logement.

La présidente: Madame Baker...

Mme Joanne Baker: Le travail effectué dans les maisons de transition aide énormément les femmes victimes de violence à occuper un logement par la suite.

La présidente: Merci beaucoup, madame Baker.

Nous allons maintenant passer à la prochaine série de questions. La parole est à Sheila Malcolmson, pour sept minutes.

Mme Sheila Malcolmson (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Merci, madame la présidente.

Dans son introduction, la représentante de Halton Women's Place a parlé du manque d'accès comparable aux services pour les femmes qui fuient la violence partout au pays. Pour leur part, la Fondation canadienne des femmes et la BC Society of Transition Houses nous ont parlé de l'absence d'un plan d'action national. J'espère que vous pourrez ajouter quelque chose.

Je vais peut-être adresser mes questions à Joanne Baker, qui est de la Colombie-Britannique — comme moi. Pouvez-vous nous en dire davantage sur les conséquences de la décision du gouvernement fédéral de ne pas respecter la promesse faite aux Nations unies d'élaborer un plan d'action national, qui coordonnerait... En fait, parmi les arguments en faveur d'un plan d'action national, il est dit qu'« en l'absence d'un plan d'action national, les réponses à la VFF au Canada sont largement fragmentées, souvent inaccessibles, et peuvent souvent servir à entraver plutôt qu'à améliorer la sécurité des femmes ».

Pouvez-vous donner au Comité une idée un peu plus précise de l'incidence sur le terrain du fait que les gouvernements fédéraux ont choisi de travailler avec Statistique Canada et les organismes fédéraux plutôt que d'assumer ce leadership à l'échelle nationale, comme nous l'avions espéré, pour coordonner les interventions et garantir un niveau de sécurité uniforme partout au pays?

• (1715)

Mme Joanne Baker: Vous avez très bien résumé la position des Nations unies. Je pense que le gouvernement a eu terriblement tort de laisser passer cette occasion de démontrer son leadership résolu sur la question de la violence faite aux femmes sous toutes ses

formes, et d'avoir mis en place un plan d'action national dans toute son étendue, en suivant l'approche pangouvernementale qu'un tel plan mérite.

Dans ce contexte, je pense que le gouvernement fédéral aurait pu en profiter pour mettre de l'ordre dans ses propres affaires. Cela aurait pu faire partie du plan d'action. Il est important pour le leadership fédéral de rallier les gouvernements territoriaux et provinciaux, parce que, comme nous l'avons entendu dans les témoignages d'aujourd'hui et lors des séances précédentes, les femmes et les enfants qui fuient la violence au Canada reçoivent des niveaux de service variables selon l'endroit où ils vivent et où ils s'enfuient. Je pense que c'est une honte pour les Canadiens.

L'une des choses qui pourrait régler ce problème, c'est une approche nationale qui exigerait, à tout le moins, des niveaux de service comparables dans chaque province et territoire.

J'ai l'impression qu'il s'agit d'une véritable occasion ratée, car par les temps qui courent, les gens prêtent attention aux problèmes de la violence faite aux femmes, et ce, à l'échelle mondiale. N'aurait-il pas été merveilleux que notre gouvernement fédéral se dote de son propre plan national à ce moment-là?

Mme Sheila Malcolmson: Pouvez-vous nous parler des constatations de votre réseau sur la réalité à laquelle les femmes sont confrontées lorsqu'elles se trouvent dans une région rurale par opposition à une région urbaine, ou dans différentes provinces et territoires? Que veut dire pour elles cette disparité sur le plan de l'accès à la sécurité?

Mme Joanne Baker: Pour ce qui est de la disparité, il suffit de se demander s'il existe une maison de transition suffisamment grande pour répondre à leurs besoins. Pour les femmes vivant dans une région rurale ou éloignée, il peut y avoir un foyer sûr qui peut offrir des services. Il peut s'agir d'une salle dans la maison privée de quelqu'un, pour quelques nuits, et d'un soutien coordonné par un organisme communautaire, ce qui les aide à passer à l'étape suivante. C'est un service qui sauve des vies, mais il n'est ni assez long ni assez approfondi pour les femmes dans cette situation.

Les travailleurs anti-violence dans les petites localités s'efforcent de desservir tout le monde. Malgré ce travail extraordinaire et bien intentionné, les femmes et les enfants qui cherchent à obtenir des services ont sensiblement moins d'options dans ces localités. Comme je l'ai dit dans ma déclaration, le manque de transport dans ce genre de localités peut littéralement les empêcher de se déplacer pour obtenir les services souvent essentiels qui leur sont nécessaires, comme des rendez-vous chez le médecin ou l'aide juridique.

Cela a un impact très réel sur le terrain. Lorsque je parle de ces questions, je ne pense pas seulement aux femmes et aux enfants qui fuient la violence. Je pense aussi aux travailleurs anti-violence qui font ce travail très sous-évalué pour un salaire de misère et dans des situations incroyablement difficiles.

Mme Sheila Malcolmson: Est-ce que l'un des quatre témoins qui représentent les refuges pour victimes de violence familiale voudrait ajouter quelques mots sur le risque pour la sécurité des travailleurs, alors qu'il y a si peu de gens qui travaillent dans des conditions aussi difficiles? Je sais que, dans ma propre collectivité, lorsque je vois des refuges, il semble qu'ils ne sont pas sécuritaires pour les travailleurs et, dans certains cas, pour les femmes. Quelqu'un pourrait peut-être dire quelques mots à ce sujet.

• (1720)

Mme Diane Beaulieu: Très souvent, dans mon refuge — en fait, tous les jours — pendant le quart de nuit, il n'y a qu'une seule personne qui travaille. Comme je l'ai dit, j'ai 30 lits dans l'un et 22 dans l'autre. Tous les soirs, je m'inquiète et me demande si la femme qui est là, seule, va bien. Le danger pour mon personnel ne vient pas de l'extérieur, mais de l'intérieur. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, beaucoup de nos clientes arrivent avec des problèmes de santé mentale. Nous ne savons pas toujours à quel point ces problèmes sont graves tant que nous n'avons pas hébergé la femme pendant quelques jours ou quelques semaines. Je dirais que le danger vient de l'intérieur, pas de l'extérieur.

Mme Sheila Malcolmson: Diane, si vous pouviez obtenir un financement fédéral de base pour le fonctionnement afin d'ajouter du personnel, est-ce que ce serait plus sécuritaire pour les travailleuses?

Mme Diane Beaulieu: Ce serait plus sécuritaire. Cela ne rendrait pas le travail sans danger: cela le rendrait plus sécuritaire.

Mme Sheila Malcolmson: Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Marc Serré, pour sept minutes.

[Français]

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie beaucoup tous les témoins du travail qu'ils font dans le domaine et du temps qu'ils ont consacré à la préparation de leur présentation. Leur comparution nous aidera de façon importante à formuler nos recommandations à la suite de la présente étude.

J'aimerais vous poser ma première question, madame Lafantaisie Renaud. Je connais bien le Centre que vous dirigez depuis toutes ces années. Encore une fois, votre travail est important et nous vous en remercions.

Je veux revenir sur vos recommandations. Celles-ci touchent de façon spécifique le problème des refuges en région rurale, votre centre étant situé entre les villes de Sudbury et de North Bay. Vous avez évoqué un modèle de fonctionnement en réseau, et je pense que ce modèle pourrait être utilisé à la grandeur du Canada. J'aimerais savoir si vous avez des recommandations spécifiques à faire au sujet du nombre de lits. Ce modèle devrait-il inclure l'ajout de lits temporaires ou de lits de transition, et cet ajout devrait-il se faire en milieu rural ou en milieu urbain? Quelles seraient vos priorités?

[Traduction]

Mme Linda Lafantaisie Renaud: Ce pourrait être une suggestion. L'une des suggestions que j'ai faites était de peut-être ajouter des lits temporaires aux refuges qui existent déjà. Prenons par exemple Genevra House, à Sudbury. C'est déjà un refuge de 32 lits. Je ne sais pas s'il a la capacité d'en avoir plus. C'est pourquoi je propose également d'ouvrir un nouveau refuge qui pourrait soit être central pour North Bay et Sudbury, soit, mieux encore, être pour la région de Sudbury, parce que, comme nous le savons, la population est plus grande et il y a moins de refuges. Ils n'ont pas de refuge francophone.

[Français]

M. Marc Serré: Madame Lafantaisie Renaud, vous avez aussi mentionné les problèmes de dépendance aux drogues. Nous avons entendu beaucoup de témoins qui travaillent dans le domaine de la santé au sujet des questions de santé mentale et de dépendance. De votre côté, vous avez notamment observé un nombre accru de cas de femmes souffrant de graves problèmes de dépendance depuis ces dernières années. Par conséquent, vous aimeriez pouvoir embaucher

plus de personnel qualifié ou encore avoir un accès à des centres de désintoxication spécialisés dans les cas graves de dépendance.

Quelles sont vos recommandations à ce sujet?

[Traduction]

Mme Linda Lafantaisie Renaud: Ma recommandation ultime serait d'ouvrir un refuge ayant une approche de réduction des méfaits destiné spécifiquement aux femmes toxicomanes qui ont été maltraitées et qui quittent des situations violentes.

Les refuges existants ont besoin d'argent pour former les membres de leur personnel qui s'occupent de ces cas de toxicomanie graves afin qu'ils sachent comment aider ces femmes. Nous savons qu'elles ne sont là que temporairement. Si nous essayons de les aiguiller vers un centre de désintoxication ou de traitement, il y a aussi une longue attente. Elles doivent attendre au moins deux ou trois mois avant d'entreprendre un traitement. Nous avons besoin d'une solution immédiate. Je crois que si nous aidons nos refuges à aider ces femmes qui souffrent de toxicomanie, nous pouvons probablement trouver une solution.

• (1725)

[Français]

M. Marc Serré: Je vous remercie.

[Traduction]

Ma prochaine question s'adresse à Mme Beaulieu et porte sur le travail que vous faites pour éduquer les hommes et les garçons. Félicitations, et merci beaucoup.

Je sais qu'il est très difficile de recueillir un million de dollars. Avec ces fonds, vous avez dit avoir embauché trois hommes pour aller dans les écoles. Vous avez également mentionné le président d'Unifor, M. Dias, qui s'occupe de la collecte de fonds.

D'autres témoins nous ont dit qu'il était très important de mettre l'accent sur les hommes et les garçons dans la vingtaine, ou plus jeunes, mais ils ont dit que l'éducation des hommes de plus de 40 ans était sans espoir. C'est une déclaration plutôt percutante.

Avez-vous des programmes axés sur le milieu de travail et sur l'important travail que font les syndicats pour éduquer les hommes dans la quarantaine et la cinquantaine?

Mme Diane Beaulieu: Oui. Nous formons des voisins, des amis et des membres de la famille. Nous sommes des professionnels formés qui peuvent donner cette formation. Nous le faisons dans les milieux de travail.

Je ne crois pas que pour les hommes de plus de 40 ans c'est sans espoir. Je crois sincèrement que si quelqu'un veut changer son comportement, il peut le faire. C'est une question de pouvoir et de maîtrise. Il s'agit de laisser tomber le pouvoir et de garder la maîtrise de soi.

M. Marc Serré: Bien dit.

Je voulais aussi poser une question sur le rôle des municipalités. Évidemment, cela relève de la compétence des municipalités, et les gouvernements fédéral et provinciaux fournissent une partie du financement.

Avez-vous déjà travaillé avec les municipalités? Qu'est-ce que les municipalités du pays pourraient mieux faire pour appuyer les refuges et les logements de transition abordables?

Mme Diane Beaulieu: J'ai une certaine expérience avec la municipalité régionale d'Halton, en particulier.

Nous entretenons d'excellentes relations de travail avec le service du logement. Je vais parler plus précisément d'Andrew Balahura, qui dirige le service. Son personnel sort des sentiers battus. Nous n'avons jamais eu d'aussi bonnes relations de travail que celles que nous avons actuellement avec ces gens. Ils nous aident à trouver des logements pour les femmes.

Les femmes restent plus longtemps au refuge, mais c'est une question de relations. Quelqu'un l'a dit plus tôt, il s'agit d'établir un lien de confiance avec les gens avec qui nous travaillons. Nous travaillons tous pour les mêmes personnes. Nous essayons tous d'aider la même femme. Si, tous ensemble — la police, la région, le refuge et le gouvernement —, nous pensons à cette femme et lui offrons tous les services dont elle a besoin, nous trouverons des solutions.

La présidente: Merci beaucoup.

En passant, je continue de vérifier mon téléphone. Les cloches sonnent maintenant à 18 h 15, et les votes ont lieu à 18 h 45. Nous allons poursuivre nos travaux.

Mme Sheila Malcolmson: Madame la présidente, puis-je vous interrompre un instant?

La présidente: Bien sûr.

Mme Sheila Malcolmson: Je dois partir à l'heure qui était prévue, c'est-à-dire à 17 h 30.

Merci aux témoins, je ne veux nullement manquer de respect à votre égard. Je vais lire la transcription. Je suis sûre que vous n'aurez pas de motions surprises ni quoi que ce soit que je vais manquer.

Merci, madame la présidente.

La présidente: Je vais simplement fermer les yeux.

Merci beaucoup.

Je sais que certaines personnes ont des fonctions à la Chambre et qu'il y a des choses en cours. Nous allons poursuivre avec un quorum réduit. Un quorum réduit signifie qu'il doit y avoir au moins deux députés du gouvernement et un député de l'opposition. C'est ainsi que nous allons continuer.

Nous allons commencer la prochaine série de questions. La parole est à Kellie Leitch, pour cinq minutes.

L'hon. K. Kellie Leitch (Simcoe—Grey, PCC): Merci beaucoup à tous les témoins d'avoir pris le temps de comparaître devant nous.

J'ai quelques questions à vous poser, monsieur Thomas, au sujet de l'Aboriginal Housing Society. Vous avez parlé de votre capacité à créer ces possibilités d'offrir des logements à un prix inférieur au prix courant afin de permettre aux femmes d'avoir accès à un logement.

Avez-vous des recommandations, non seulement pour nous, mais aussi pour les autres organisations, sur la façon d'établir des relations avec le secteur privé qui pourraient être bénéfiques à la création de ce genre de possibilités?

M. Boyd Thomas: Nous sommes simplement gentils avec eux.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. K. Kellie Leitch: Vous semblez être un vrai gentleman.

M. Boyd Thomas: Il faut se rendre compte que les gens d'affaires subissent aussi les effets de ce qui se passe dans l'économie. Un homme m'a dit ceci: « Je n'ai pas nécessairement besoin d'avoir une grosse part du gâteau; j'ai seulement besoin d'avoir une petite part de plusieurs gâteaux. » Il y a des fois où il vous suffit de faire ce que vous pouvez pour traverser la tempête afin de pouvoir prospérer plus tard. C'est ce que je fais. Je suis à l'affût de ces occasions.

Je leur dis, écoutez, au lieu que vous fassiez d'énormes profits cette fois-ci, pourquoi ne le faisons-nous pas et, plus tard, les gens vous remercieront pour ce que vous avez fait. Ils ont amélioré la qualité de la collectivité, et les gens se souviennent de ces choses-là. Les gens se rappellent qu'il s'agit d'une entreprise ou d'une organisation en qui ils peuvent avoir confiance et ils disent: « Peut-être que je vais travailler avec elle pour mon prochain projet, parce qu'elle est digne de confiance. »

C'est vraiment une relation symbiotique qu'il faut développer.

• (1730)

L'hon. K. Kellie Leitch: Quelles sont quelques-unes des choses que vous faites pour mettre en valeur ces personnes du secteur privé qui ont un cœur assez bon pour s'avancer pour pouvoir...

M. Boyd Thomas: J'appelle les médias, j'organise des journées portes ouvertes et je demande à nos députés provincial et fédéral d'être présents.

Des voix: Oh, oh!

M. Boyd Thomas: Ayez des bonnes nouvelles. Je ne plaisante pas au sujet des médias. Il suffit d'avoir des bonnes nouvelles, parce qu'il y a tellement de mauvaises nouvelles, ça fait du bien d'en avoir des bonnes.

L'hon. K. Kellie Leitch: Je pense que c'est louable.

J'ai aussi une question pour vous, madame Baker. Vous offrez un programme appelé PEACE, un programme de prévention, d'éducation, de défense des droits, de services de consultation et d'autonomisation pour les enfants et les jeunes victimes de violence. Je me demandais si vous pouviez donner à notre comité une idée plus complète de ce dont il s'agit. Quels sont les éléments de ce programme qui préviennent ces cycles permanents de violence?

Cela semble être un programme unique. Je pense qu'il serait utile que nous ayons un peu plus de détails à ce sujet.

Mme Joanne Baker: Merci. Je suis très heureuse de vous fournir plus de renseignements sur le programme PEACE.

Pour donner au Comité une idée de l'origine du programme, on l'appelait le programme des enfants témoins de violence. Il découle des observations qui ont été faites dans les refuges pour femmes il y a plusieurs décennies, observations selon lesquelles ce ne sont pas seulement les femmes qui souffrent manifestement des effets négatifs de la violence, mais leurs enfants aussi, et qu'il y avait un besoin de programmes spécialisés, ciblés et adaptés pour les enfants et les jeunes.

Il y a 26 ans, en Colombie-Britannique, des maisons de transition ont exercé des pressions sur le gouvernement pour que ce programme voie le jour. Comme vous le dites, il y a maintenant 86 de ces programmes dans la province. Je ne crois pas qu'une autre province ou un autre territoire ait un programme comparable de cette envergure. Nous en sommes très heureux et fiers en Colombie-Britannique.

Le travail est de nature psychoéducative. Les conseillers du programme PEACE travaillent avec les enfants et les jeunes pour les aider à comprendre leur expérience de la violence et des mauvais traitements et à mettre des mots sur ce qu'ils vivent, et comment intégrer cela dans leur compréhension de leur vie et dans leurs choix de comportements futurs. Le programme comporte un volet qui met l'accent sur la compréhension de ce que sont des relations saines et enrichissantes et, bien sûr, sur les répercussions de la violence dans les relations qui ne sont pas saines.

Je dois dire que ces programmes font un travail vraiment difficile, surtout dans les régions rurales et éloignées, où des services peuvent être offerts dans un rayon allant jusqu'à 500 kilomètres.

L'hon. K. Kellie Leitch: D'accord.

Ai-je le temps de poser une brève question?

La présidente: Il vous reste 12 secondes.

L'hon. K. Kellie Leitch: Je m'adresse à Linda Renaud.

Vous avez parlé de refuges à court terme. Je voulais savoir quelle est la durée des séjours? Et aussi, où vont ces femmes après, et comment cela se passe-t-il? Je pose la question simplement pour que nous ayons une idée de la portée des services que vous offrez au Centre Horizon pour femmes.

Mme Linda Lafantaisie Renaud: Dans notre refuge, les femmes restent généralement deux mois environ. Elles peuvent rester plus longtemps si elles en ont besoin, mais c'est habituellement notre quota. Nous sommes généralement en mesure de les aider à trouver un logement abordable au cours de cette période. Si ce n'est pas le cas, nous les gardons habituellement dans notre refuge. Mais je sais que beaucoup de refuges dans les régions éloignées hébergent les femmes plus longtemps parce qu'il n'y a pas suffisamment de logements abordables pour elles.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Emmanuella Lambropoulos.

Vous avez la parole.

Mme Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Bonjour.

Je remercie tous les témoins d'être parmi nous aujourd'hui pour répondre à nos questions. Ma première question s'adresse à Mme Beaulieu.

En tant qu'ancienne enseignante, je sais à quel point il est important d'enseigner à nos jeunes, surtout aux jeunes enfants et aux adolescents, ce que sont les relations saines, les limites et les amitiés saines, parce que c'est ainsi que tout commence. Je l'ai fait comme professeur d'éthique. C'est l'un des cours que j'ai donnés. J'ai pu l'enseigner, mais c'était vraiment le professeur qui décidait du programme qu'il allait enseigner. C'était très large.

Évidemment, l'éducation est de compétence provinciale. Selon vous, que pourrait faire le gouvernement fédéral pour favoriser ce genre de programmes, même s'ils sont de compétence provinciale? De plus, quels autres types de programmes de prévention suggèreriez-vous au gouvernement fédéral d'élaborer pour prévenir la violence faite aux femmes?

• (1735)

Mme Diane Beaulieu: Ce sont des questions intéressantes.

Je sais que le gouvernement fédéral n'exerce pas beaucoup d'influence sur le programme d'études. C'est une tâche qui relève des provinces. Je crois qu'il doit y avoir, dans l'ensemble du gouvernement, qu'il s'agisse du gouvernement fédéral ou des provinces, une certaine base d'éducation qui soit obligatoire, de sorte que les relations saines et le bon sens, et les compétences sociales que les enfants ont besoin d'acquérir, soient enseignés de la maternelle à l'université.

Je suis sûre que vous vous êtes probablement rendu compte, lorsque vous enseigniez, que certains parents ne veulent pas toujours que nous parlions. Il y a des parents qui ne veulent pas que nous parlions à l'école de la question des relations saines, surtout dans les écoles primaires. Nous ne parlons pas de sexe dans les écoles

primaires. Nous parlons de sécurité et d'amitiés, de bonnes et de mauvaises façons de toucher.

Ce genre de choses est enseigné plus tard au cours du cheminement scolaire. Cependant, je crois que tous les paliers de gouvernement doivent participer.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Avez-vous des recommandations précises? J'aimerais que ce genre de chose soit recommandé afin que nous puissions agir dans ce sens.

Pourriez-vous formuler une recommandation? Je sais que nous ne pouvons pas dire aux gouvernements provinciaux quoi faire, mais comment pouvons-nous exercer une certaine influence? Habituellement, c'est lié au financement.

Mme Diane Beaulieu: Oui.

La seule chose qui me vient à l'esprit, c'est ce dont j'ai parlé plus tôt lorsque je vous ai lu mes notes. Ce serait peut-être quelque chose qui viendrait du gouvernement fédéral et qui engloberait, sur vidéo ou à la télévision, quelque chose comme des publicités télévisées...

Je pense à l'époque où tout le monde fumait. Mon père fumait et tout le monde dans ma maison fumait. C'était comme ça. Cependant, grâce au gouvernement et aux publicités présentées à la télévision, les choses ont changé: si vous fumiez, ce n'était pas vraiment bon, n'est-ce pas?

Je pense que cela doit se produire également avec la violence faite aux femmes et les relations saines pour les enfants. Je pense qu'il faut que le gouvernement fasse quelque chose qui montre que ce n'est pas acceptable.

Désolée, je sais que je ne réponds pas à votre question. Je m'excuse.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Vous y avez répondu d'une certaine façon.

Quelqu'un d'autre a-t-il des recommandations à faire à ce sujet, ou devrais-je passer à ma prochaine question?

Mme Linda Lafantaisie Renaud: Je pense qu'il est impératif d'enseigner aux jeunes enfants d'âge scolaire ce qu'est une relation saine. Beaucoup de jeunes garçons et de jeunes filles ne savent pas ce qu'est une relation saine parce qu'ils ne vivent pas dans une relation saine.

Je pense qu'il serait très important que les conseils scolaires mettent sur pied des programmes sur les relations saines et ce qu'elles sont, et ce, à un très jeune âge.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Merci beaucoup. C'est en fait le sujet de ma maîtrise. J'espère qu'au Québec, je pourrai bientôt contribuer à la mise en oeuvre de ce type d'éducation.

Nous vous remercions beaucoup de votre témoignage.

La présidente: Excellent.

Merci beaucoup.

Quelqu'un a-t-il une dernière question? Nous avons des témoins ici.

Eva?

Je vais vous céder la parole, Eva, Kellie, si vous avez des questions.

[Français]

Mme Eva Nassif (Vimy, Lib.): Je vous remercie, madame la présidente.

Madame Lafantaisie Renaud, votre refuge offre des services... Comprenez-vous le français? Entendez-vous l'interprétation?

• (1740)

M. Marc Serré: Elle comprend le français.

[Traduction]

Mme Linda Lafantaisie Renaud: J'entends la voix de l'interprète, mais j'ai de la difficulté. Je vois vos lèvres bouger, en français, mais je n'entends pas vraiment...

Mme Eva Nassif: D'accord.

Mme Linda Lafantaisie Renaud: ... ce qui se passe en anglais.

Mme Eva Nassif: Vous avez dit que votre refuge accueille des femmes âgées.

Pouvez-vous nous parler de ce qui les amène à vous demander de l'aide? Aussi, avez-vous des endroits accessibles et adaptés pour les aînées et les personnes handicapées dans votre refuge?

Mme Linda Lafantaisie Renaud: Vous voulez savoir si nous hébergeons des femmes âgées? Absolument. Nous accueillons toutes les femmes de 16 ans et plus.

Par le passé, nous avons hébergé des femmes qui avaient été maltraitées par leurs enfants, et d'autres, par leur conjoint âgé.

Au rez-de-chaussée, nous avons ce qu'on appelle une salle accessible, que nous réservons essentiellement aux femmes ayant un handicap physique. Mais comme nous n'en avons qu'une, nous sommes parfois obligés de refuser des femmes handicapées. Notre refuge a été construit en 1985. Il y a cinq chambres à coucher à l'étage et une seule pièce au rez-de-chaussée, la salle accessible.

Nous hébergeons des femmes de tous âges et nous les dirigeons vers un organisme qui peut leur venir en aide.

Mme Eva Nassif: Combien de temps peuvent-elles séjourner dans votre refuge?

Mme Linda Lafantaisie Renaud: Auparavant, on nous appelait un « centre de ressources familiales » et notre mission était d'héberger les femmes pendant une période maximale de huit semaines, mais avec les nouvelles normes sur les refuges, nous pouvons les garder plus longtemps. C'est ce que nous faisons lorsque c'est nécessaire.

La présidente: Excellent. Merci.

Mme Linda Lafantaisie Renaud: Le Centre Horizon est un refuge d'urgence.

La présidente: Excellent.

Je vais céder la parole à la Dre Leitch, qui a une autre question à vous poser.

L'hon. K. Kellie Leitch: J'ai une question et une observation à faire au sujet d'une chose qu'Emmanuella a mentionnée plus tôt.

Je suis entièrement d'accord avec votre approche — c'est vous, Diane, qui en avez parlé, je crois — en ce qui concerne le changement de comportement social chez les enfants. Je pense que c'est le langage que nous devrions tous utiliser, car c'est bien une question de changement de comportement social.

C'est ce que nous avons constaté à maintes reprises dans la société canadienne, pour des questions aussi élémentaires que les déchets et le recyclage. Aujourd'hui, si je laisse un détritris quelque part, je me

sens très mal à l'aise. Je m'empresse de le ramasser et de le mettre à la poubelle en espérant que personne ne m'a vue.

Peu importe qu'il s'agisse de recyclage ou de questions encore plus pressantes pour la société canadienne — comme la violence faite aux femmes —, je suis convaincue que ce type de changement de comportement social est une chose que les enfants doivent apprendre avant l'âge de 10 ans. Cela transparait constamment dans leur éducation. Je crois que plus nous en ferons pour normaliser ce changement, que ce soit nous, en tant que parlementaires, vous, en tant que militants ou d'autres intervenants, plus nous alimenterons le moteur de ce changement. Ces programmes d'éducation ne s'adressent pas à quelqu'un comme moi... Je suis chirurgienne en orthopédie pédiatrique et ce n'est pas mon domaine d'expertise, mais ils s'adressent peut-être à Emmanuella et à ses collègues, et c'est sur ce changement de comportement social que nous devons nous concentrer.

Toutes mes excuses pour ma diatribe.

Cela dit, j'ai une question rapide pour Linda. J'aimerais vous laisser finir de répondre à la question que je vous ai posée tout à l'heure au sujet de la transition. Vous avez dit que vous pouviez héberger des femmes pendant deux mois avant de les aiguiller ailleurs. Mais dans le cas de combien de femmes et de quel pourcentage des femmes pouvez-vous réellement respecter ce délai? Avez-vous vraiment de la difficulté à donner aux femmes la possibilité de faire la transition au bout de deux mois?

Devrions-nous envisager des mesures de soutien pour des organismes comme le vôtre ou pour aider la transition? Où se trouve le goulot d'étranglement — faute d'un meilleur terme —, où notre aide serait-elle la plus efficace?

Mme Linda Lafantaisie Renaud: Je vous dirai que ces cinq dernières années, nous avons dû héberger les femmes pendant plus longtemps, parce qu'il n'y a pas de maison de deuxième étape dans la région. Si une femme qui est chez nous depuis deux mois trouve un logement qui est seulement disponible, disons, dans deux mois, nous allons la garder, nous n'allons pas la laisser chercher un loyer pour une si courte période. Sans compter qu'elle devrait donner un préavis de deux mois. Alors, nous l'hébergeons plus longtemps. Nous n'avons pas le choix, puisqu'il n'y a pas de maison de deuxième étape dans notre région. C'est cela qui serait vraiment utile.

L'hon. K. Kellie Leitch: Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup.

Je tiens à remercier très sincèrement Diane Beaulieu, Boyd Thomas, Joanne Baker, Ann Decter et Linda Lafantaisie Renaud. Merci beaucoup à nos excellents groupes de témoins. Nous sommes désolés de toute la complexité de l'horaire aujourd'hui.

Voici quelques rappels concernant les échéances que nous avons à respecter. La date limite pour le dépôt des mémoires est le 9 novembre. Les listes de témoins pour notre prochaine étude sont attendues le mercredi 14 novembre, et les propositions de recommandations relatives à l'étude sur les obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique sont attendues le 21 novembre.

Merci beaucoup.

Oh, oui, allez-y, Pam.

• (1745)

Mme Pam Damoff: J'ai une question, madame la présidente.

Plus tôt cette semaine, j'ai demandé à mon adjointe de vérifier à quelle date nous allions recevoir l'ébauche de l'étude sur les obstacles à la présence des femmes en politique, parce que je croyais que c'était lundi.

La présidente: Dominique, avez-vous la date?

Oui, allez-y.

Mme Dominique Montpetit (attachée de recherche auprès du comité): Le rapport devrait être distribué d'ici la fin de la semaine.

Mme Pam Damoff: D'accord, et quand devons-nous avoir les recommandations?

La présidente: D'ici le 21 novembre.

Mme Pam Damoff: D'accord, ça va.

La présidente: Oui, ce sont les recommandations.

Oui, allez-y, Kellie.

L'hon. K. Kellie Leitch: Je sais que la motion a déjà été présentée, mais j'aimerais seulement faire un commentaire. J'ai été ministre de la Condition féminine, et je pense qu'il serait très utile

que nous entendions la ministre nous parler de son nouveau mandat et de l'orientation qu'elle souhaite prendre.

Visiblement, cela pourrait influencer les études que le Comité choisirait d'entreprendre. Je n'avais pas encore eu la possibilité de commenter là-dessus, mais pour avoir été à sa place, je pense que cela pourrait nous être très utile à tous, sans parler de la ministre, pour déterminer les sujets sur lesquels nous allons nous concentrer.

La présidente: D'accord.

La personne qui a présenté la motion n'est pas ici.

Je comprends ce que vous dites, mais...

Je pense que nous pourrions poursuivre cette conversation, ce débat, lorsque nous serons tous présents dans la salle.

Je me souviens qu'avant de partir, Sheila nous a demandé de ne pas faire de bêtise en son absence.

Encore une fois, merci à tous. La réunion d'aujourd'hui a été des plus agréables.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>